

L'AGENCE
D'URBANISME
DE LA
RÉGION
GRENOBLOISE

Le PROGRAMME
d'activité

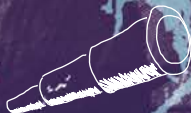
EN BREF
2023



▼
OBSERVER



▼
PLANIFIER



▼
PROJETER



▼
ANIMER



▼
PARTAGER

4 GRANDES AMBITIONS

L'INTERCONNAISSANCE, LA MISE EN RÉSEAU ET L'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES

entre les acteurs publics et privés des territoires, pour une agence centre de ressources, plateforme de dialogue au service des coopérations.

L'OBSERVATION, LA PROSPECTIVE ET LA CONNAISSANCE

de l'aire grenobloise et de ses spécificités dans son écosystème large, pour une agence ancrée dans les territoires.

LA PLANIFICATION TERRITORIALE ET THÉMATIQUE

à toutes les échelles, de la commune à la région, pour une agence qui aide à bâtir les stratégies et à les mettre en œuvre.

LA GARANTIE D'UN HAUT NIVEAU D'EXPERTISE INTER ET MULTI DISCIPLINAIRE

pour une agence utile, dans le faire, fournissant des réponses appropriées aux préoccupations des membres, avec la production d'une expertise locale et située.

LE MOT

DU DIRECTEUR



Frédéric PONTOIRE

2023, ANNÉE DES TRANSITIONS ?

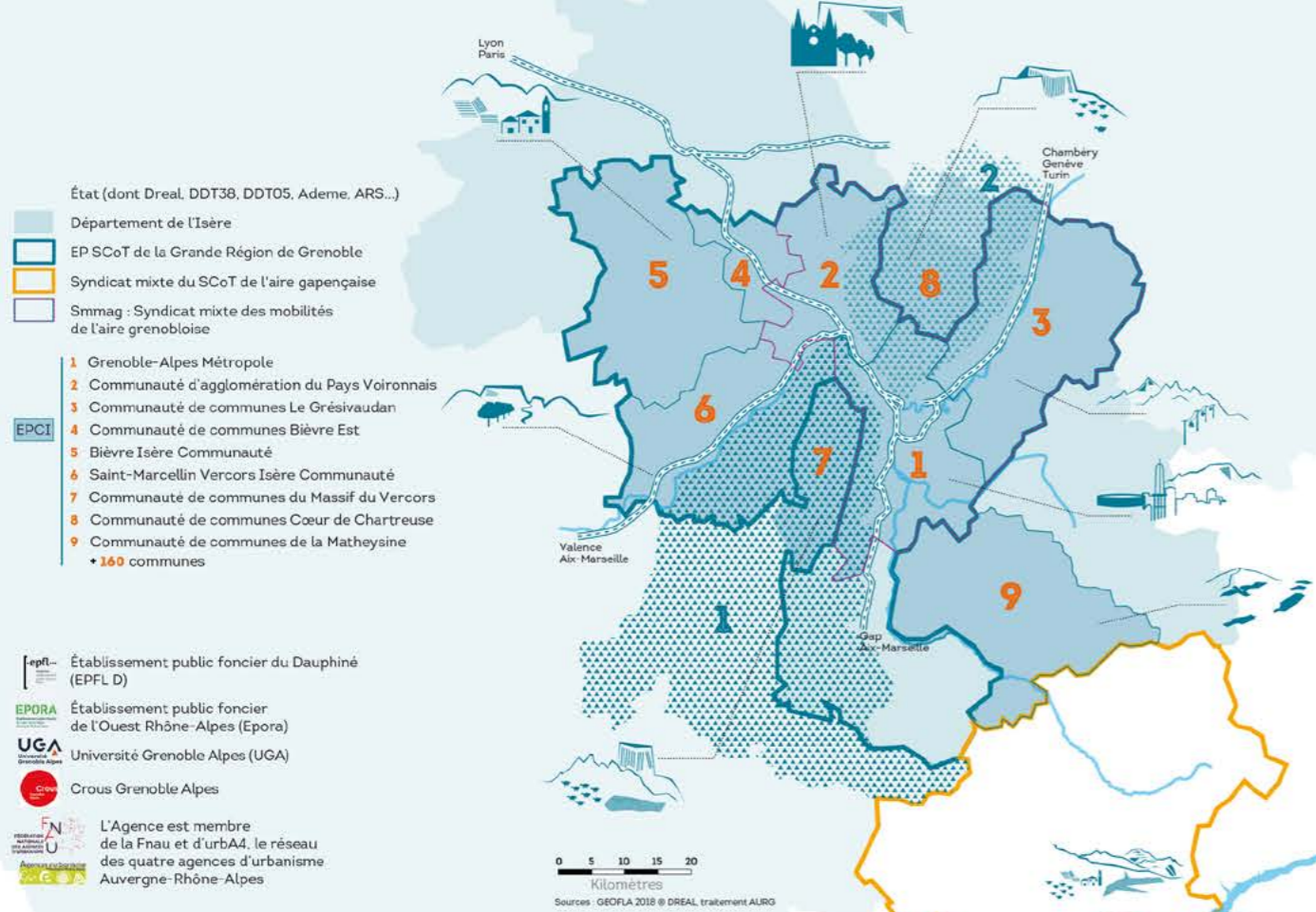
Les transitions sont aujourd'hui présentes dans tous les discours et écrits, les différentes nuances et sensibilités reposant plus sur la manière de les qualifier que sur les objectifs. L'agence joue son rôle pour mener à bien la Transition, avec un grand T, dans un souci de recherche de cohérence entre les politiques publiques thématiques et entre les différentes échelles d'action. À force d'en user, le terme s'est banalisé. Pourtant, il invite à une transformation radicale de nos modes de faire, de nos réflexes, de nos imaginaires. Chaque territoire a ses spécificités et sa propre trajectoire d'évolution, mais tous doivent éviter les mêmes écueils : temporalités de la transition écologique Vs échéances électorales, impératifs d'anticipation et d'adaptation Vs projections figées, ambitions collectives Vs intérêts privés contradictoires, manque de marge de manœuvre administrative et procédurale Vs respect du cadre législatif et normatif... Il nous faut parvenir à dépasser ces antagonismes, réinventer nos modes de gouvernance et d'organisation et nous appuyer sur les outils en place. L'Agence en est un. Cela passe aussi par l'ouverture de scènes de dialogue et de partage. L'Agence en est également une, parmi d'autres.

NOTRE PROGRAMME DE TRAVAIL

Dans ce contexte, le programme partenarial d'activité 2023 de l'Agence reflète une activité dense et plurielle, à l'image de la diversité du partenariat et des membres de l'Agence. C'est ce qui lui confère sa singularité. En comparaison d'autres agences du réseau Fnau, elle n'est pas l'outil d'une Métropole prééminente. Elle est d'abord l'Agence d'un ensemble de territoires certes interdépendants, mais aux identités marquées et aux besoins propres. Grenoble-Alpes Métropole reste bien évidemment un partenaire central et historique. Mais les travaux déployés le sont à toutes les échelles, pour les autres EPCI membres, leurs communes, le Département, le SCoT de la Greg, le Smmag ou pour des partenaires institutionnels comme l'État, l'EPFL-D ou l'Epora. Et ce sur les piliers d'activité de l'Agence : l'observation thématique et transversale, l'observation quantitative et qualitative, les expertises thématiques multiples, la planification territoriale. 2023 sera également l'année de la confirmation des chantiers du socle partenarial. L'Atelier des Futurs, plateforme des stratégies et des prospectives de l'aire grenobloise, va se focaliser sur la réalisation d'un Rapport annuel sur les risques et la résilience [le RARRe], directement inspiré du Global Risk Report de Davos. Parlon'ZAN, centre de ressources et espace de dialogue politique et technique, est indispensable pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre de l'objectif Zéro Artificialisation Nette et par effet rebond, dans la reconsidération de leurs politiques publiques. L'observation enfin, en s'ouvrant et en s'élargissant à de nouvelles formes, est un investissement indispensable. Il ne peut s'entendre que sous une forme mutualisée, pour nous donner les clés de compréhension sans lesquelles nous ne pourrions mener et surtout coordonner, ces politiques.

UNE AGENCE PARTENARIALE

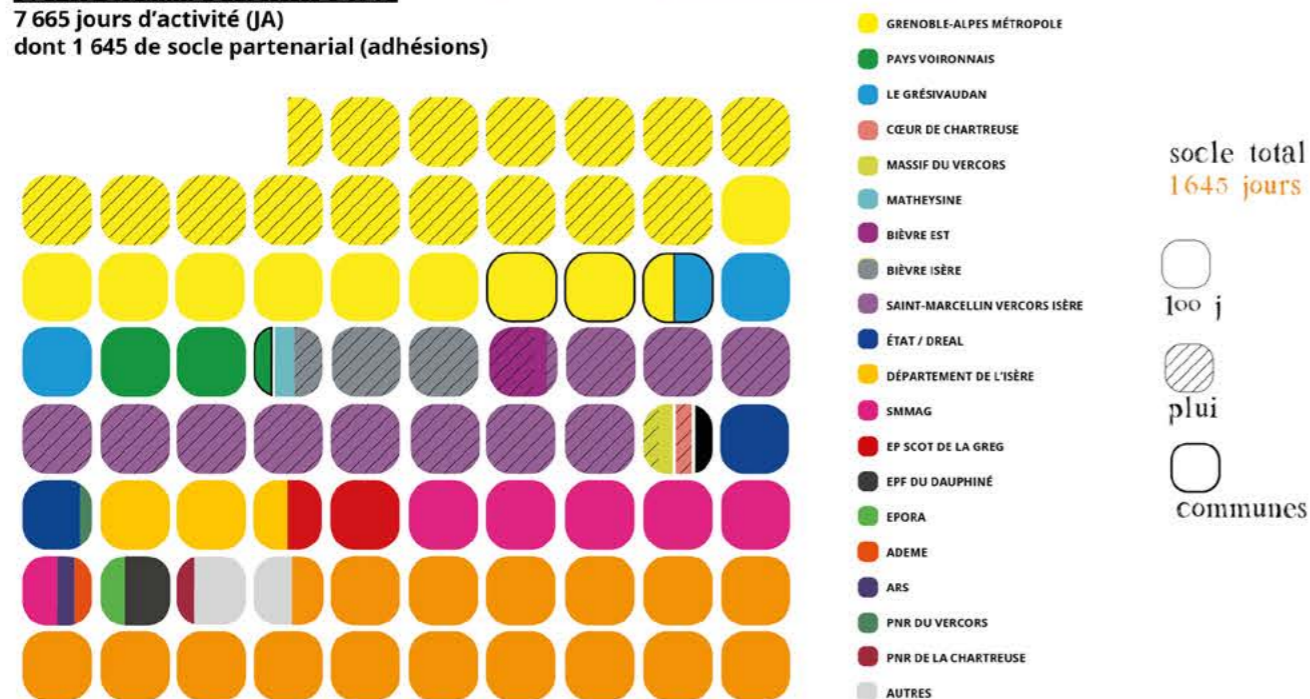
UN GRAND TERRITOIRE EN COMMUN



UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ MUTUALISÉ

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2023

7 665 jours d'activité (JA)
dont 1 645 de socle partenarial (adhésions)



UN COLLECTIF D'ÉLU.E.S

ÉTAT

Xavier CÉREZA
Directeur de la DDT Isère, représentant du Préfet

Thierry CHAPEL
Directeur de la DDT Hautes-Alpes, représentant du Préfet

Jean-Philippe DENEUVY
Directeur de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Les membres du bureau
Mise à jour mars 2023

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Anne GÉRIN

Joëlle HOURS

Franck LONGO

Sandrine MARTIN-GRAND
Vice-présidente

Bernard PERAZIO

Christophe SUSZYLO

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Laurent AMADIEU

Pierre BEJJAJI
Trésorier

Ludovic BUSTOS
Vice-président

Émilie CHALAS

Guy GENET

Pierre LABRIET

Bertrand SPINDLER

Anne ROCHE

Guy SOTO

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS

Bruno CATTIN
Président

Serge PAPILLON

Nadine REUX

SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE

Coralie BOURDELAIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Henri BAILE
Vice-président

Jean-François CLAPPAZ

Laurence THÉRY

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SCOT DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE

Philippe CARDIN
Président du Conseil scientifique

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Martial SIMONDANT
Membre du Bureau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Roger VALTAT
Secrétaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

Arnaud MATHIEU
Membre du Bureau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

Williams DUFOUR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

Franck GONNORD

SAINT-MARCELLIN - VERCORS - ISÈRE COMMUNAUTÉ

Philippe ROSAIRE

PROJET D'AGENCE 2021-2026

LA FEUILLE DE ROUTE

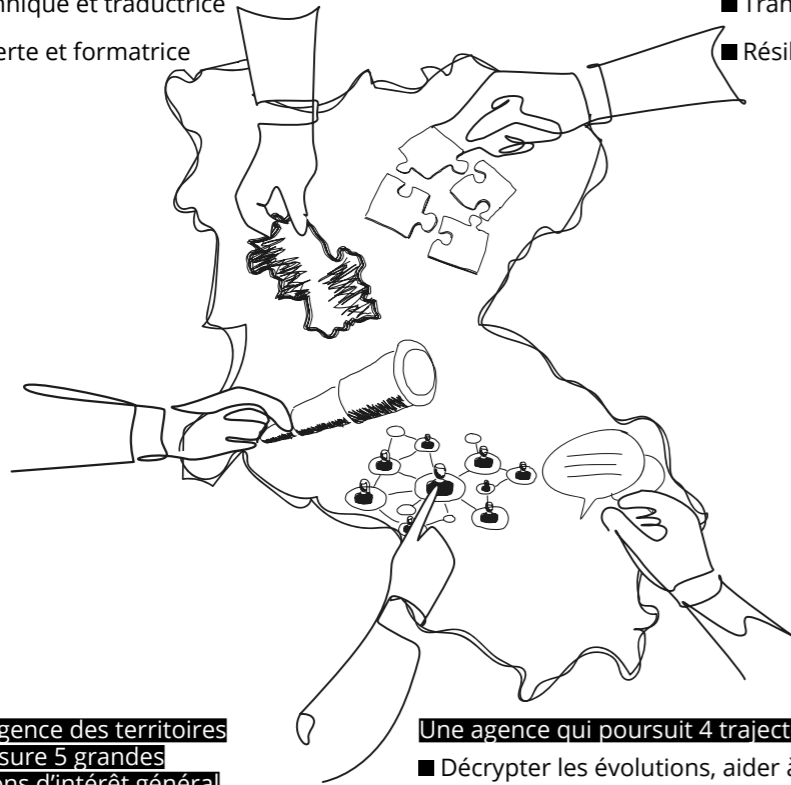
Dans un contexte de profondes mutations, le 30 juin 2021, les élus du conseil d'administration et de l'assemblée générale de l'Agence ont voté la nouvelle feuille de route du mandat. Elle trace les **grandes lignes du projet politique et stratégique à l'horizon 2026**. Ce n'est pas un projet de rupture, au contraire. Face aux grands défis pointés pour la suite, il s'appuie sur les solides acquis des précédents mandats pour renforcer l'efficacité de l'Agence dans l'accompagnement des transitions. C'est ainsi qu'il identifie un ensemble d'évolutions et d'améliorations dynamiques, formulées comme des « trajectoires » par les élus. Et surtout, outre la rénovation du processus de construction du programme partenarial annuel, il donne la part belle au socle partenarial, cet espace mutualisé d'intelligence collective au service des territoires. C'est la traduction d'une forte ambition de solidarité, de coopération, de partage de la connaissance et de l'expertise entre les membres, dans une vision interterritoriale renforcée.

Une agence multidisciplinaire et multiscalaire animée par 4 grandes vocations

- Animatrice et médiatrice
- Stratège et éclairceuse
- Technique et traductrice
- Experte et formatrice

Une agence qui sait renouveler son offre de services pluri thématique à l'aune de 4 grands défis

- Anthropocène
- Vulnérabilités
- Transitions
- Résilience



Une agence des territoires qui assure 5 grandes missions d'intérêt général

- Observer
- Planifier
- Projeter
- Animer
- Partager

Une agence qui poursuit 4 trajectoires d'évolution

- Décrypter les évolutions, aider à la compréhension des phénomènes et éclairer la décision
- Aider à monter collectivement en compétences et enrichir la connaissance territoriale
- Imaginer et préparer les futurs en accompagnant le renouvellement des représentations et des modèles
- Se focaliser sur le comment pour prendre part aux débats et soutenir le renouvellement de la fabrique de la décision



LE SOCLE, CE BIEN COMMUN

TROIS GRANDS SUJETS EXPLORATOIRES

La refondation du socle partenarial « ce bien commun » au cœur du programme constitue un pari d'importance et une avancée majeure pour les membres de l'Agence. Avec trois grands sujets, c'est une opportunité unique pour mener des actions mutualisées qui favorisent l'intelligence collective, la montée en connaissance et la vision prospective, dans une logique interterritoriale et interacteurs renforcée.

MODES DE VIE : OBSERVER PLUS POUR MIEUX COMPRENDRE

Comme la prospective, l'observation, sous toutes ses formes, à toutes les échelles et multi thématiques, donnant lieu à des éclairages, à des évaluations, à des croisements et à des comparaisons à partir d'indicateurs communs, est une nécessité vitale pour les territoires en mutation. C'est une boussole indispensable pour constater, décrypter, comprendre, débattre et in fine, décider.

À l'aune des enjeux planétaires et des interdépendances territoriales, observer seul et conserver pour soi ses observations a peu de sens. C'est pourquoi les membres de l'Agence ont souhaité investir dans **une observation mutualisée**, favorisant une lecture systémique des tendances et des enjeux, à l'échelle de leur territoire de vie commun. Ils en ont fait l'un des trois volets prioritaires du socle partenarial, encourageant l'Agence à explorer de nouveaux champs et à développer de nouvelles méthodes, plus fines et plus qualitatives, pour se construire un bagage de connaissances plus solides et plus fiables et mieux aborder les transitions environnementales, sociétales et économiques.

Pour cela, **deux axes de travail ont été privilégiés qui perdureront en 2023 : la mutualisation des données immobilières (dont en particulier l'accession à la propriété des jeunes ménages) et l'approfondissement du lien entre modes de vie et mobilités (dans un cadre collaboratif avec l'Université). Un troisième axe est prévu : modes de vie et habitat (avec le lancement d'une réflexion peuplement et habitat, pour apprécier l'évolution des besoins en logements et équipements).**

Les membres et partenaires attendent en retour que l'Agence leur propose des **temps d'information, de restitution et d'échanges dédiés**. Outre ses diverses publications ou ressources, notamment **Nos données en image** et **Vos territoires à la carte**, elle a mis en place un cycle de rencontres baptisé **OBS'Élu-e-s**, dans l'objectif de croiser les regards experts issus des études et la parole politique issue du terrain, pour favoriser les ajustements et affiner les recherches.

Concernant la **démarche d'observation grand territoire** instaurée en 2017, après la construction de deux typologies (sociodémographique et économique) apportant une vision synthétique de la situation des territoires de la région grenobloise et des études menées sur la précarité énergétique, l'Agence prévoit en 2023 **l'actualisation du Focus de l'aire grenobloise** qui permettra de situer les onze EPCI au prisme d'indicateurs thématiques comme l'habitat, la démographie, le niveau de vie, l'emploi, la santé, etc. En fonction des données disponibles, cette nouvelle version pourrait être enrichie d'un thème « cadre de vie ».

Enfin, plus globalement, l'Agence est très investie dans l'animation d'un **système local d'observation territoriale** qui favorise les temps de partage d'études et de débats entre partenaires. Elle a présenté dans ce cadre plusieurs études ou expérimentations, comme « Mesurer la consommation foncière et l'artificialisation dans le cadre de la loi Climat et Résilience », le jeu sérieux « *Transitions sociétales du SCoT de la Grande Région de Grenoble* » ou « *Les chiffres-clés 2021 de l'observatoire des déplacements de la grande région grenobloise* ». De nouveaux choix d'études et de sujets pour 2023 seront communiqués.

L'AGENCE ANIME OU PILOTE 6 OBSERVATOIRES

L'OBS'y (le réseau des observatoires de la région grenobloise)

L'observatoire foncier partenarial de l'Isère, l'Ofpi

L'observatoire des déplacements

L'observatoire local des loyers (OLL)

L'observatoire territorial du logement étudiant du Sillon alpin (OTLE)

PARLONS PEU MAIS PARLON'ZAN : UN CENTRE DE RESSOURCES POUR SE FORMER ET S'INFORMER

En août 2021, l'adoption de la loi Climat et Résilience a donné le signal de l'engagement des collectivités dans la mise en œuvre d'une trajectoire qui doit conduire à l'absence de toute artificialisation nette en 2050. L'Agence a été saisie par ses membres pour les accompagner dans la lecture de la loi et son application.

Un temps de partage et d'acculturation étant nécessaire, elle a proposé d'ouvrir un espace-ressources commun, baptisé PARLON'ZAN. Après le décryptage et l'observation, en 2023 l'accent sera mis sur l'exploration et sur les acteurs.

UN CENTRE DE RESSOURCES ET D'ÉCHANGES POUR DÉCRYPTER ET SENSIBILISER

Décrypter le ZAN, proposer une aide méthodologique, partager les expériences, croiser les regards d'experts, telle est la vocation du centre de ressources accessible sur le site internet de l'Agence, en réponse aux attentes. Des articles, des définitions, des témoignages, des liens vers des publications, une veille juridique et documentaire... : l'espace web Parlon'ZAN propose un décryptage des lois et des outils d'expertise. L'objectif : partager un vocabulaire commun, se nourrir des expériences et acculturer un large public aux enjeux d'application locale du ZAN.

FIABILISER ET PARTAGER L'OBSERVATION AUTOUR DES DONNÉES DE CONSOMMATION D'ESPACE

Le **lancement des scènes d'acteurs**, en parallèle des travaux menés au sein du réseau Fnau et des réseaux de partenaires, a permis à l'Agence de contribuer au décryptage fin des bases de données existantes [voir le Théma MOS] pour l'observation de l'évolution de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Une information partagée et débattue avec les partenaires dans le cadre du **Club Observation ZAN**, animé et réuni régulièrement par l'Agence, qui se poursuivra en 2023.

En parallèle, **une scène d'échanges sur le lancement des inventaires des zones d'activités économiques (ZAE)** a réuni en septembre 2022 les onze EPCI de l'aire grenobloise, l'EP SCoT de la GReG et la DDT de l'Isère. L'Agence a présenté les attendus de la loi, mais aussi les opportunités liées en termes d'optimisation du foncier économique. Sur le sujet des inventaires, les participants ont décidé d'engager **une méthodologie et un organisation communes à l'échelle du SCoT** et confié à l'Agence le rôle de « garant méthodologique grand territoire ». Les participants se retrouveront au premier semestre 2023 pour suivre l'avancée des travaux et s'assurer qu'ils répondent bien d'une part, aux attendus de la loi et d'autre part, au canevas méthodologique commun.

LES VOILETS « CHÂÎNE D'ACTEURS » ET « LEVIERS OPÉRATIONNELS » AMORCÉS

La mise en œuvre du ZAN implique la mobilisation et l'articulation de l'ensemble des acteurs de la fabrique territoriale : acteurs de la construction résidentielle, de l'aménagement économique et touristique ; aménageurs, acteurs de la maîtrise foncière ; acteurs du monde agricole et de la préservation de la nature... Ils peuvent interagir à plusieurs titres : connaissance, aménagement, recyclage foncier, densification, rénovation du bâti existant, préservation de la nature, compensation et renaturation... Une première réflexion a conduit à l'identification des acteurs concernés par le ZAN autour d'un ensemble de champs : Résidentiel | Foncier - aménagement | Économie - tourisme | Infrastructures - réseaux | Naturel - agricole - forestier. **Des entretiens exploratoires devraient permettre d'approfondir une toile d'acteurs** autour du ZAN, l'identification de sujets ou retours d'expériences pouvant faire l'objet de scènes d'échanges techniques spécifiques.

Enfin l'Agence est sollicitée, avec celle de Lyon, par les services de la DDT et de l'État, pour appuyer une démarche partenariale à l'échelle de l'Isère, en mobilisant les SCoT et les EPCI dans la recherche de nouveaux modèles d'aménagement dans un contexte de sobriété foncière.

Pour atteindre l'objectif ZAN, des leviers sont à mobiliser par les territoires. L'Agence amorce un chantier exploratoire et développe son expertise, en focalisant sur **la fonctionnalité des sols et sur la séquence Éviter-Réduire-Compenser (ERC) l'artificialisation des sols. À suivre en 2023.**

Toutes les notes juridiques et d'information sur le ZAN sont à retrouver sur www.aurg.fr



L'ATELIER DES FUTURS EN QUÊTE DE LA PERLE RARRe

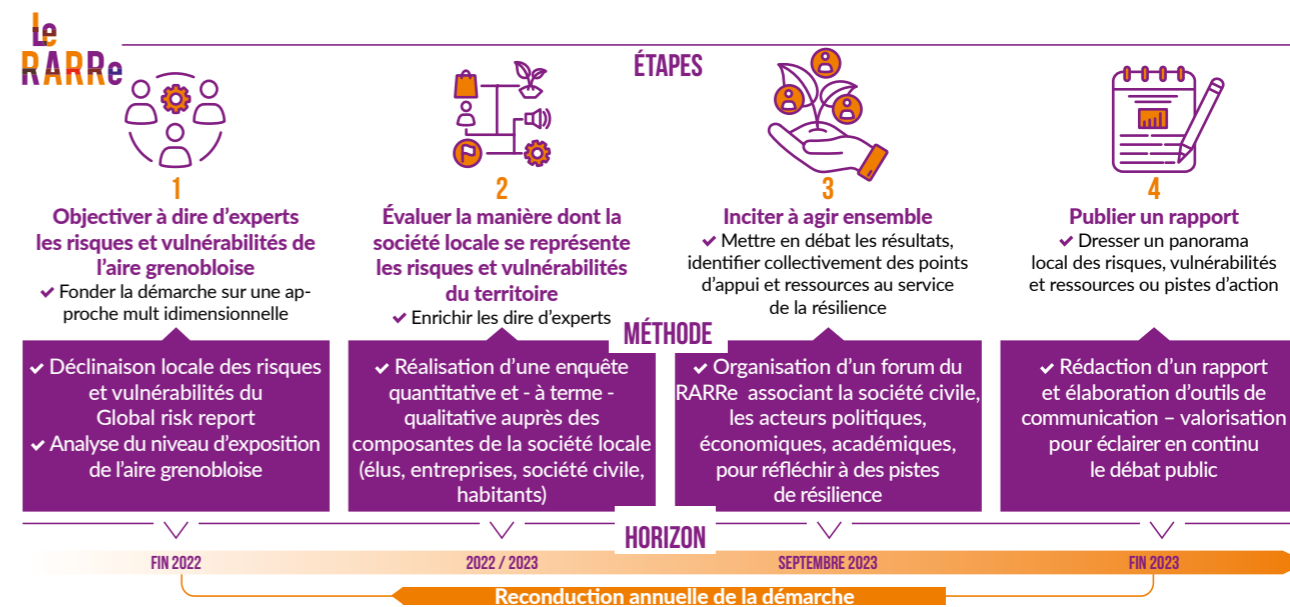
Dans un monde en pleine métamorphose, les membres ont souhaité que l'Agence se mobilise et mobilise ses partenaires locaux pour se doter d'une capacité collective à imaginer, à se projeter et à agir au plus juste. C'est ainsi qu'est né l'Atelier des Futurs, plateforme des stratégies et des perspectives de l'aire grenobloise, qui se veut tout à la fois creuset d'expertises et laboratoire d'idées et de solutions neuves pour les politiques publiques locales. Un grand projet est né de ce collectif : le Rapport annuel sur les risques et la résilience (le RARRe).

UN BAROMÈTRE LOCAL POUR IDENTIFIER LES RISQUES SYSTÉMIQUES, VULNÉRABILITÉS ET LEVIERS DE RÉSILIENCE

L'objectif du RARRe est de construire et alimenter une représentation partagée et éclairée des risques et vulnérabilités économiques, sociales et environnementales de l'aire grenobloise, ainsi que des ressources à mobiliser pour les anticiper. Il est conçu comme une déclinaison locale de la démarche éprouvée du Global Risk Report réalisé chaque année par le Forum économique de Davos. S'il s'en inspire dans la méthode, il veille à cibler les vulnérabilités et les ressources propres à nos territoires et à en suivre les évolutions.



Une **première liste de 45 risques répartis en 6 familles** a été pré-identifiée par le groupe de travail en 2022. En 2023, elle sera passée au crible d'une **grande enquête** menée par l'Agence auprès de différents panels (habitants, élus, acteurs économiques, associatifs...), avant d'être restituée et mise en débat en fin d'année dans le cadre du **Forum du RARRe**, ouvert aux parties prenantes. Il donnera lieu à la publication du premier rapport.



À L'AGENDA
Des ateliers RARRe lors de la Biennale des villes en transition (juin) et des Rencontres de la Fnau (novembre)

À noter, pour mener le travail d'objectivation des risques pré-identifiés, l'Agence, en partenariat avec l'UGA, mobilise au premier semestre **trois stagiaires** en Master 1 Geopoesice (laboratoire Pacte).

Poster à télécharger sur www.aurg.fr

À SUIVRE ET À REVOIR
CROQ'Futurs
Les petits déjeuners prospectifs de l'Atelier des Futurs

LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME

UNE DOUBLE APPROCHE, AU CROISEMENT DES CONTENUS ET DES PROCESSUS

L'évolution de la construction du programme partenarial a été souhaitée par les élu·e·s. Elle doit s'inscrire dans un dispositif plus simple et plus efficace, dans un cadre de dialogue politique et technique renforcé, dans la recherche de l'optimisation et de la mise en cohérence des missions. Pour y parvenir, nous avons initié une double approche, au croisement des contenus et des processus. Autrement dit, du « quoi » et du « comment ».

QUOI ?

La programmation de l'activité 2023 répond aux expertises attendues par les membres de l'Agence, dans le respect de plusieurs impératifs.

- Mener à bien les chantiers du socle partenarial, de manière pluriannuelle, partager et valoriser ce qui est produit.
- Conforter l'offre de services thématique de l'Agence afin de répondre aux besoins, préoccupations et évolutions de contexte.
- Mettre en avant des focales spécifiques, répondant aux attentes collectives et aux enjeux territoriaux majeurs.
- Rechercher plus de cohérence dans l'articulation des missions en ciblant la plus-value de l'intervention de l'Agence, seule ou avec d'autre.
- Mieux mutualiser les études entre les membres et partenaires (méthodes, enseignements...).

COMMENT ?

L'identification des contenus tient aussi à la manière dont les sujets sont construits et abordés, aux modalités et temporalités d'échanges et de débat.

- Démarrer plus tôt le processus de construction du programme.
- Anticiper le bilan des jours d'activité à mi-année pour ajuster la réalisation du programme de l'année en cours et anticiper celui de l'année à venir.
- Collecter l'expression des élus et des techniciens : ajustements, reconduite de missions, nouveaux sujets, besoins de conseil et d'accompagnement...
- Informer les élus de l'avancement du programme et des jours réalisés.
- Inscrire la construction du programme dans les calendriers de programmation budgétaire de nos membres et partenaires.

APPROCHE PAR LES CONTENUS

APPROCHE PAR LES PROCESSUS

FAIRE CONNAÎTRE, VALORISER, PARTAGER, EXPLORER

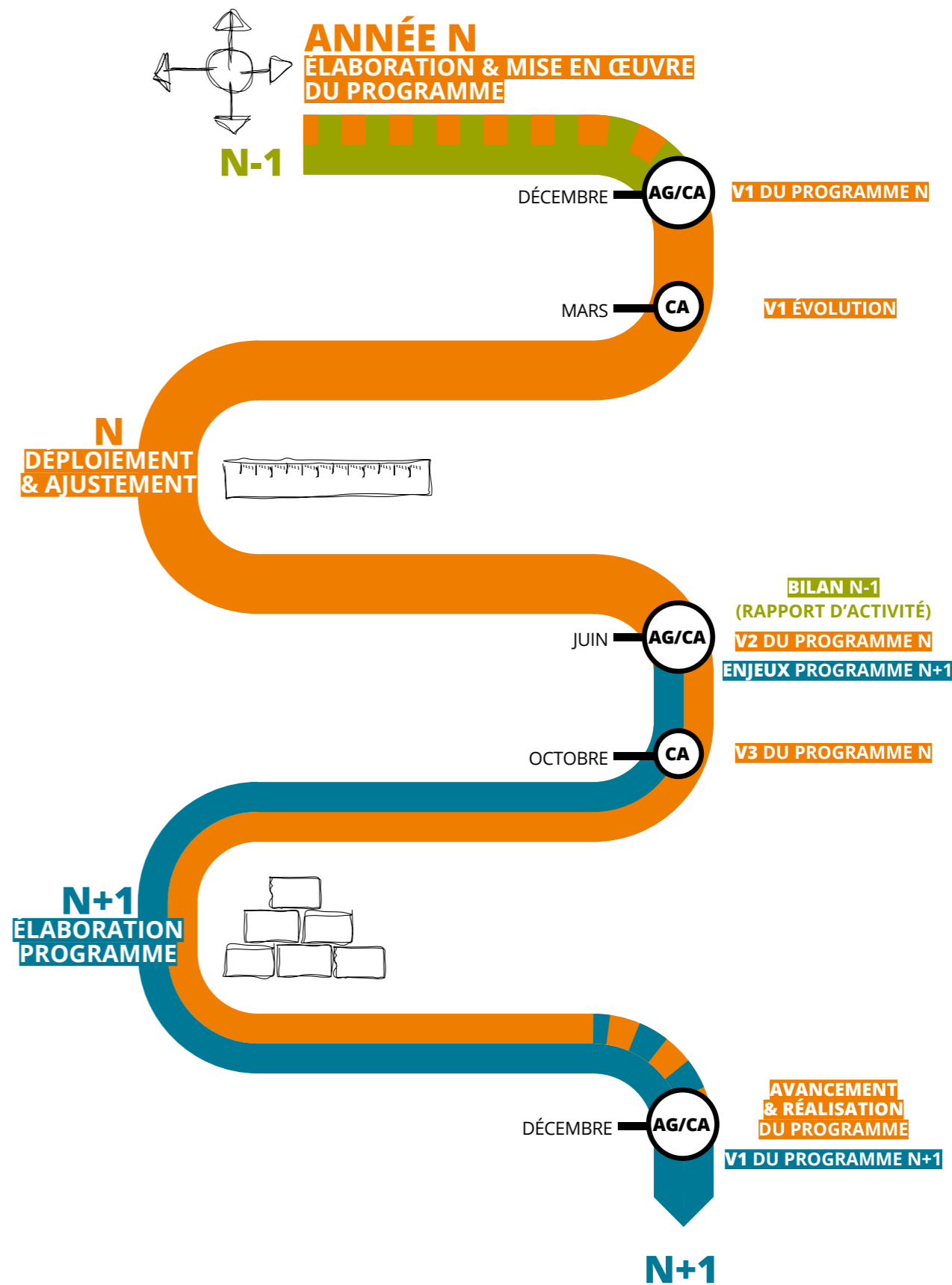


- Le site Internet, les News et les sites ressources
- Les collections (Ba.Ba ; Théma ; Méthodo)
- Les Webin'Agence (30' pour décrypter un sujet)
- Le rapport d'activité (juin)

LE TEMPS FORT : Grand A (Des)amour de ville(s)
(Webmagazine en juin et Rencontre en septembre)

- RELANCE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'AGENCE

UNE MOBILISATION DES INSTANCES EN PLUSIEURS TEMPS





ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES PROSPECTIVES ET L'INNOVATION TERRITORIALE

SERVIR ET SOUTENIR LA COOPÉRATION TERRITORIALE

À l'interface entre territoires et acteurs, neutre, partenariale et multiscale, l'Agence est un maillon important de la mise en dialogue des territoires de l'aire grenobloise.

L'accompagnement de la coopération entre les territoires [dans un contexte de défis majeurs qui invite plus que jamais à prendre la mesure des interdépendances et des complémentarités] est un rôle-clé de l'Agence du fait même de son assise territoriale et de l'éventail des échelles et des missions sur lesquelles elle intervient. Sans que cela donne forcément lieu à des lignes de programme dédiées, c'est une déclinaison naturelle de toutes ses missions d'observation, de la plupart des missions liées aux mobilités et de celles liées à la planification, en lien notamment avec les évolutions législatives et réglementaires. C'est en outre l'esprit dans lequel travaille le **réseau des quatre agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône Alpes** qui permet de mutualiser les méthodes, les expertises et les connaissances à l'échelle du grand territoire. En association avec les partenaires régionaux (Dreal, Sgar, etc.), le réseau prépare un **atlas régional**, outil pédagogique au service de la compréhension de l'espace régional et de ses enjeux de transition.

Après un important travail de compilation d'informations et d'expérimentations dans le cadre de **l'action 17 du PRSE3**, le réseau va continuer sa sensibilisation aux enjeux collectifs de santé et d'urbanisme aux côtés de l'ARS et de la Dreal. Enfin, les agences régionales et la Dreal s'associent dans le **Club PLUi régional**, un réseau d'échanges et de retours d'expériences qui favorise le dialogue entre les collectivités engagées dans un PLUi.

À moindre mais toujours grande échelle, l'Agence poursuit son accompagnement auprès des élus du **SCoT de la Grande**



Région de Grenoble (GReG). Après un gros travail exploratoire des évolutions nécessaires pour répondre aux impératifs de la Loi, elle nourrit cette année les réflexions stratégiques autour d'un **socle partagé d'aménagement (SPA)** qui veut poser l'ambition et la feuille de route du projet en renforçant la cohésion des acteurs et des territoires.

Parmi les thématiques qui interpellent les interdépendances territoriales, on pense en premier lieu aux mobilités. L'Agence poursuit, au sein du **Club EMC²**, son investissement dans les analyses croisées de la grande enquête qu'elle a menée pour le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) au sein de 359 communes du bassin de mobilités grenoblois. Elle produira cette année plusieurs documents de synthèse des résultats. À l'échelle du Smmag (Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Pays Voironnais), l'Agence, après **l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie multimodale grand territoire**, contribuera à l'élaboration du **futur Plan de mobilité (PDM créé par la loi Lom)**. L'objectif est de concevoir un modèle résilient et soutenable de mobilité intégrant l'évolution de l'offre destinée aux habitants les plus éloignés de la métropole et accompagnant la **mise en œuvre des ZFE-m**. Elle contribuera en outre à l'élaboration d'un **Schéma directeur des parkings relais** pour redistribuer les flux issus des territoires voisins via un autre mode mécanisé. Une première étude a permis d'estimer les besoins futurs en lien avec la ZFE et d'identifier les premières pistes d'action, qui seront précisées et priorisées cette année.

économiques (ZAE), l'Epoca sollicite les trois agences de Rhône-Alpes pour constituer un **référentiel d'opération réussies** et lui permettre de conseiller les collectivités dans leurs projets de requalification. Le réseau est très actif auprès d'Epoca dans une montée en compétence collective sur la sobriété foncière. Un autre sujet majeur est celui des **passoires thermiques** qui tombent sous le coup de la Loi. Le réseau des agences, sollicité par l'Adème, finalisera l'étude entamée en 2022 pour quantifier et qualifier le parc, ainsi que l'impact des mesures sur les **marchés locaux de l'habitat**, et identifier les leviers d'action.

La connaissance du marché foncier et immobilier est un enjeu particulièrement important pour les acteurs du tourisme en montagne. Mobilisée par Isère Attractivité, l'Agence s'est d'abord intéressée au massif de Belledonne ; elle déploie cette année ses **analyses de l'hébergement touristique et de l'immobilier de loisirs** sur les autres massifs et leurs stations, dans la perspective d'une restitution globale.

SOUTENIR L'INNOVATION

L'Agence s'inscrit dans les réseaux de recherche et d'expérimentation, explore en continu des méthodes et sujets nouveaux, en faveur de l'adaptation au changement et de la gestion des transitions.

L'Agence, dotée d'un SIT performant, renforce encore son investissement dans la production, la capitalisation et le partage des données, à toutes les échelles et sur l'ensemble des thématiques territoriales. Avec la Métropole, elle travaille de longue date à rendre toujours plus interopérables leurs systèmes, afin de fluidifier les échanges et la mutualisation. Consciente de **l'enjeu des transitions numériques** et de leur appropriation, elle contribue à un groupe de travail initié par la Métropole pour **l'élaboration d'une Stratégie locale des données**.

Bien intégrée aux réseaux de la recherche et de l'observation dont elle se nourrit autant qu'elle les alimente, l'Agence poursuit son investissement aux côtés de l'UGA et de la Métropole dans le **nouveau programme Popsu** d'observation des projets et des stratégies urbaines et dans les réflexions autour des suites à donner au **conseil scientifique** de Grenoble Capitale verte. Bien identifiée comme interface entre le monde de la recherche et ses membres technico-politiques, elle s'implique dans des partenariats diversifiés sur des sujets transverses qui vont jusqu'à des réponses communes à des **appels à projet**, comme **Coût'Res** (analyse des coûts résidentiels), **Mobil'Air** (modélisation) et **l'analyse de choix modal**.

En matière de nouvelles mobilités, elle alimente le Smmag qui souhaite disposer d'une vision globale et intégratrice de ses **services de covoiturage** et pouvoir projeter leur développement. Elle contribue également à sa politique en faveur de **l'autopartage** en identifiant les sites à potentiel pour l'implantation des stations, en zone urbaine comme en zone peu dense. Toujours pour le Smmag, elle s'intéresse au **potentiel d'évolution et d'attractivité des gares**, en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, SNCF Gares et Connexions, et les territoires concernés. Elle fournira des recommandations, récapitulées dans un Cahier, en faveur de l'évolution des bâtiments voyageurs désaffectés, pour y implanter des activités commerciales, culturelles ou de service. Enfin l'Agence suit et alimente en données la

Un autre sujet logement important à traiter à la juste échelle, à organiser et à anticiper, est celui des étudiants. Depuis 2019, l'Agence coordonne **l'observatoire du logement étudiant (OTLE)** pour observer finement l'offre et la demande sur le grand territoire universitaire du Sillon alpin. Données et analyses issues des différents partenaires sont mutualisées, les méthodes capitalisées, les bonnes pratiques échangées. Elle poursuit par ailleurs sa mission de connaissance fine du marché locatif de 75 communes de l'aire grenobloise dans le cadre de **l'observatoire local des loyers (OLL)**.

Autre observatoire, historique, celui des déplacements poursuit sa mission de capitalisation et de valorisation des données. Dans un objectif d'étude des tendances et d'anticipation des transitions au sein du grand territoire, en s'appuyant sur les chiffres de l'EMC², il produit de multiples analyses, liées au trafic, au covoiturage, aux TER, à la ZFE, etc. Enfin, dans la continuité de son **assistance au PAIT** depuis 2019, l'Agence accompagne la mise en place d'un dispositif

révision du Modèle de déplacements piloté par le **Club Modélisation** : il vise à préparer les hypothèses socio économiques prospectives à horizon 2035, a minima à l'échelle du SCoT.

Les questions de prospective territoriale, explorées collectivement dans le cadre de **l'Atelier des Futurs**, montent en puissance. La **démarche Isère 2030** initiée pour le Département de l'Isère avec Futuribles s'oriente cette année sur un important travail de territorialisation par l'Agence des 12 signaux faibles définis par Futuribles à l'échelle nationale au prisme des transformations majeures. En complément, elle assurera une veille (documentaire et métiers) pour actualiser le diagnostic prospectif du territoire isérois et contribuera à la valorisation de la démarche. Du côté de la Métropole, l'Agence continue d'accompagner les **réflexions prospectives de la mission Stratégie Innovation Publique** par un apport de connaissances, d'expertises et de traductions cartographiques.

D'une manière générale l'Agence qui accompagne ses membres dans l'élaboration de leurs politiques se soucie de mieux comprendre le fonctionnement du système économique et les **leviers de résilience** de notre territoire, en intégrant les enjeux environnementaux. Sur ce thème, **la thèse Cifre** menée en partenariat avec l'UGA et la Métropole, apportera des éclairages issus d'un important travail d'enquêtes et d'analyse auprès des entreprises et services économie des collectivités.

Enfin, dans le cadre du **Plan Climat Air Énergie (PCAEM) métropolitain**, l'Agence poursuivra son assistance à l'étude **prospective neutralité carbone 2050** ; cette deuxième phase contribuera à l'élaboration des scénarios et des trajectoires.



d'observation sur la base d'un socle pérenne et de consolidation de données, ainsi que différents travaux exploratoires du système agricole et alimentaire local, dont les usages de l'eau, la qualité des sols et la filière bio. Un observatoire original est celui du **paysage** du Pays Voironnais, une **base de données photographiques** « avant après » très utile pour l'évaluation des opérations structurantes.

L'Agence reste bien évidemment investie dans l'OBS'y, le réseau des observatoires de la région grenobloise, en apportant son assistance technique à l'ensemble des productions. Plusieurs Cahiers sont prévus en 2023 : Revenu et Précarité ; Éducation, Enfance, Famille ; Jeunesse. Ainsi que deux notes de conjoncture économique OBS'y Flash. À noter la relance cette année du **Baro'Métropole**, outil de comparaison des situations territoriales et de mise en exergue des caractéristiques grenobloises.

IDENTIFIER LA VULNÉRABILITÉ DES SYSTÈMES ET RECHERCHER DE NOUVEAUX MODÈLES

Dans un monde en pleine métamorphose soumis à un faisceau d'urgences, l'Agence active ses réseaux et sa fonction de vigie territoriale pour contribuer à éclairer les choix et décisions des acteurs publics.

À l'heure du ZAN, les thématiques foncières sont évidemment cruciales. Depuis 2006, l'Agence est, avec la Safer, opératrice de **l'Observatoire foncier partenarial de l'Isère (Ofpi)**. Ce dispositif mutualisé d'observation à l'échelle du département permet de caractériser et comprendre les marchés fonciers et immobiliers ; c'est un outil majeur pour essaimer les expériences et méthodologies de l'observation foncière. À la même échelle, l'Agence est également animatrice d'une **scène d'échanges sur les friches**, aux côtés de l'EPFL D et de l'Epoca. Sur la question de l'optimisation foncière des zones d'activité



PARTICIPER À LA PLANIFICATION ET À L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES



CONTRIBUER À L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS-CADRES

À différentes échelles, l'Agence accompagne ses membres dans leurs projets de territoire, dans leur traduction au sein des documents d'urbanisme et dans leur mise en œuvre.

Cœur historique de l'expertise de l'Agence, la planification reste un volet important du programme d'activité, que ce soit dans le suivi ou l'élaboration de SCoT, de PLUi, les modifications de PLU, les PLH, les PCAET... ou à plus grande échelle, via son analyse du SraddeT. Elle y croise ses expertises thématiques et juridiques, sa capacité à intégrer l'ensemble des sujets et enjeux, les nouvelles dispositions législatives et réglementaires (la Loi Climat et Résilience, le ZAN, le ZEN) ; et elle mobilise sa pleine capacité à faire dialoguer les acteurs et à capitaliser les expériences issues du partenariat.

Pour Saint-Marcellin Vercors Isère, l'Agence poursuit son assistance à l'élaboration du PLUi (le sixième en 10 ans). Nécessairement, le volume de jours et l'équipe mobilisée (près de 1100 jours pour 1/3 de l'effectif) est conséquent. Trois grands objectifs de travail sont posés pour l'année 2023 : consolider et mettre en débat le pré-PADD (travail sur l'armature, la consommation d'espace) en vue de sa validation et délibération par les élus des 47 communes ; traduire les ambitions du PADD dans le règlement (règles-socle, OAP) ; approfondir la connaissance des enjeux du territoire (inventaire, carte d'aléas, diagnostics...). Des objectifs qui recouvrent une grande diversité d'expertises techniques en planification, en thématiques et en SIG. En phase d'assistance à la mise en œuvre, le PLUi de la Métropole approuvé fin 2019 concentre également une

part majeure de l'activité, répartie en trois axes de travail : l'accompagnement à l'évolution, à l'appropriation du document et aux démarches de projets sur les 49 communes ; la conduite de chantiers thématiques (formes urbaines et paysagères, climat énergie, ERC-ZAN...) et réglementaires favorisant le partage de vision ; les expertises transversales (juridique, évaluation, gisement foncier...) pour éclairer la décision politique, la coordination et l'animation des missions.

Assistance à la mise en œuvre également pour le PLUi-H du Massif du Vercors : après l'approbation de la modification N°1 axée sur la problématique du logement, la CCMV sollicite l'Agence pour poursuivre ses travaux dans un contexte d'adhésion à l'EPFL D, autour des secteurs de projet et du besoin de structurer une stratégie dans un contexte de pression foncière et immobilière accrue. Concernant le PLUi-H Cœur de Chartreuse, l'Agence est sollicitée pour accompagner les évolutions à venir pour le document d'urbanisme au regard de la loi Climat et Résilience et du besoin d'appropriation du ZAN par les élus d'un territoire couvert par un PLUi-H valant SCoT.

Synonymes de l'accompagnement de l'Agence sur les territoires sans PLUi, plusieurs nouvelles modifications de PLU sont par ailleurs engagées, à Bernin, Montbonnot-Saint-Martin et Chamrousse (dossier de mise en compatibilité avec une déclaration de projet pour la luge 4 saisons).

Enfin, l'Agence assiste le schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) dans la mise en œuvre territoriale de ses dispositions applicables aux documents d'urbanisme. Elle porte sur la réalisation d'une boîte à outils à destination des responsables en matière d'élaboration de PLU et de cartes communales.

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES TERRITORIALES

Si l'Agence est en relation permanente avec les services techniques des collectivités, elle s'attache aussi à soutenir et éclairer l'échelon politique dans sa vision stratégique des enjeux et des évolutions.

Revitaliser les centres-villes, rénover l'habitat, redynamiser les commerces... Pour les « Petites Villes de Demain », l'Agence accompagne plusieurs communes ou intercommunalités dans leurs études de préparation ou de mise en œuvre des Opérations de revitalisation des territoires (ORT). Après avoir contribué aux stratégies de Pontcharra, La Mure, Mens et Tullins en réalisant des études, thématiques ou des plans guides, l'Agence aidera à la rédaction de conventions opérationnelles d'ORT, accompagnera leur mise en œuvre par des conseils ou par des études (études commerces, études urbaines). Le 16 décembre, elle a assisté à la signature conjointe de la convention ORT de Mens entre la Commune, l'Intercommunalité, le Département et l'État. Elle a aussi assisté à la signature de la convention ORT de La Mure avec la CC de la Matheysine, l'État et le Département. Et elle poursuit son accompagnement à l'ORT multisites du Grésivaudan qui est en phase opérationnelle, par suite d'un premier avenant et avant évaluation fin 2023. Après l'acceptation de sa candidature pour rejoindre l'ORT du



Grésivaudan, l'Agence accompagne plus particulièrement les élus de la commune d'Allevar dans l'écriture de leur plan d'actions en vue de son intégration finale. Enfin elle va poursuivre son implication dans l'animation du club local des centralités de l'Isère, sur mandat du Département et avec l'appui de la DDT. Après avoir aidé à l'élaboration de CRTE au début du mandat, l'Agence contribue désormais aux projets de territoire. Aux côtés du cabinet New Deal, elle contribue à celui de la CC de la Matheysine, en privilégiant l'animation et la mobilisation des communes et des acteurs de ce territoire alpin caractéristique. Elle est également attendue pour la mise à jour du diagnostic et des enjeux territoriaux devant aider la CC Le Grésivaudan à affiner les ambitions de ses politiques publiques.



SOUTENIR L'URBANISME DE PROJET ET L'ÉLABORATION DE PROJETS URBAINS

À l'interface entre la planification territoriale et les projets opérationnels, l'Agence capitalise et mutualise son expérience et son expertise pluridisciplinaires au service de mises en projets coordonnées.

L'Agence s'est engagée à faciliter et accélérer la mise en œuvre des documents-cadres (PLUi, PLH, PCAET) et des projets en lien avec les acteurs traditionnels (EPFL, aménageurs, bailleurs, etc). Son appui renforcé à la réalisation de projets de renouvellement urbain, d'aménagement et de constructions, doit contribuer aussi à accélérer les transitions urbaines, sociétales et environnementales en mobilisant l'ensemble de ses savoir-faire (observation, planification, conception, animation et partage). Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont des pièces incontournables des PLUi/PLU pour cadrer les projets urbains, mais divers blocages freinent leur mise en œuvre. Après avoir

élaboré un guide opérationnel et pédagogique sur la mise en œuvre des OAP pour les communes du Pays Voironnais, l'Agence réalisera cette année plusieurs expertises. En complément des documents d'urbanisme, l'Agence poursuit sa mobilisation sur les projets urbains et de centres-bourgs, à divers niveaux. En premier lieu, elle intervient pour Grenoble-Alpes Métropole sur les grands projets urbains de polarités (GrandAlpe, la Polarité Nord-Est et la centralité Vizilloise). Sur ces territoires urbains étendus et complexes, elle œuvre à synthétiser et rendre intelligibles les données et expertises, à proposer des stratégies et des pistes pragmatiques, à coordonner les projets prioritaires sur les secteurs-clés, mais aussi à hiérarchiser les problèmes et rechercher des consensus. Elle en profite pour renouveler ses méthodes d'animation d'ateliers urbains collaboratifs afin de toujours mieux traduire les politiques métropolitaines transversalement et concrètement.

Pour la Métropole, plusieurs axes de réflexion complémentaires se déploient : sur l'urbanisme résilient face aux risques naturels, sur l'urbanisme favorable à la santé en menant à Vizille une réflexion sur les enjeux d'aménagement de la Friche Cros et sur le financement de l'urbanisme, à travers une réflexion stratégique sur les outils et modèles de financement des projets urbains. À l'échelle communale, l'Agence accompagne l'étude de projets urbains à un stade prospectif ou opérationnel, pour définir une stratégie, pour alimenter l'évolution d'un PLU(i) ou négocier un projet d'urbanisme. Ce travail se réalise à l'échelle de quartiers avec des schémas de référence ou plans guide (Claix) ou à l'échelle de l'ilot, avec des études de programmation, de composition urbaine ou de faisabilité (Grenoble, Echirolles, Eybens, Saint-Egrève, Saint-Paul-de-Varces Voissant ; Pontcharra ; Autrans ; Saint-Martin-d'Uriage).



RENFORCER L'EXPERTISE THÉMATIQUE AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

SOUTENIR LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Piliers des stratégies territoriales et des politiques publiques dans un contexte de transitions, les questions environnementales et climatiques, sont, de longue date, au cœur de l'expertise de l'Agence.

L'Agence poursuit son investissement aux côtés de Grenoble-Alpes Métropole et l'accompagne dans l'application de la loi Climat et Résilience, dont les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur les continuités écologiques qui s'inscriront dans son OAP thématique « paysage et biodiversité ». L'Agence l'assistera en dressant notamment un état des lieux actualisé de **l'état des connaissances TVB**. Parallèlement, elle dressera le **bilan du Contrat vert et bleu** visant à la restauration de la TVB, dont la mise en œuvre est achevée. Enfin l'Agence continuera son travail d'établissement d'un premier **baromètre de la biodiversité métropolitaine**. Pour accompagner la transition climatique et énergétique, l'Agence contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de plusieurs PCAET. Elle réalise ainsi **l'évaluation environnementale stratégique (EES) du PCAET de Bièvre Est** dont le rapport sera livré en 2023. Pour le Pays Voironnais, qu'elle avait accompagné dans l'élaboration de son document, elle

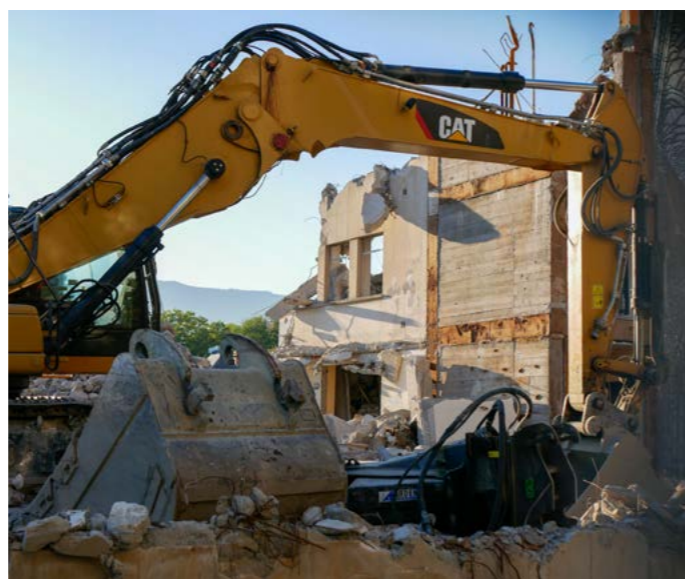
va procéder à **l'actualisation de sa Boîte à outils Climat Air Énergie** et à la rédaction d'un **document de type charte** pour traduire les principaux engagements du territoire dans les PLU et les opérations d'aménagement. Concernant la Métropole, l'Agence poursuivra sa contribution à la mise en œuvre du **PCAEM**, ciblée sur sa **stratégie bas carbone 2050**. Elle apportera également son concours à l'élaboration d'un **schéma directeur de la mobilité électrique**.

L'Agence se penche par ailleurs sur les **dossiers de « zone d'exception »** dans le cadre de la **révision du PPRI Isère Amont**, sur différents sites économiques, comme Inovalée ou le Campus technologique Santé, dont le renouvellement impose d'être pensé avec les enjeux de résilience, selon des principes de conception urbaine, paysagères et architecturales ad hoc.

Enfin, le Pays Voironnais sollicite l'Agence en appui à la **définition d'une stratégie agricole et alimentaire**, qui s'appuiera sur l'identification des indicateurs et la réalisation d'un état des lieux. En complément, l'Agence poursuivra son assistance à **la stratégie forêt du territoire** en intégrant les enjeux de biodiversité. De son côté, le Grésivaudan souhaite comprendre l'évolution de son système agricole et alimentaire pour adapter sa politique. L'Agence aidera les élus à s'approprier l'évolution et les spécificités du territoire sur ce thème.

évolutions et établir les disponibilités foncières. Elle établira un **atlas cartographique à la commune**.

Pour le Massif du Vercors, en parallèle des travaux sur **l'évolution du PLUi-H**, l'Agence travaille avec l'EPFL-D à **l'identification des gisements fonciers et des potentiels de renouvellement**, dans la perspective de définir les secteurs de développement et de mettre en place une **stratégie foncière**. Un **atlas du gisement foncier** sera produit.



ÉCLAIRER LES POLITIQUES FONCIÈRES

À l'heure du ZAN et des enjeux de renouvellement urbain, la maîtrise du foncier, éminemment stratégique, nécessite davantage de connaissance, d'anticipation et d'expertise. L'Agence s'y emploie.

L'Agence poursuit en 2023 son accompagnement auprès des collectivités et de ses membres et partenaires que sont Epora et l'EPFLD, avec de nombreux sujets d'études qui vont du recensement des friches à l'analyse des gisements, en passant par les études d'optimisation ou de capacités. Avec le réseau des agences d'urbanisme de Rhône-Alpes, elle alimente l'Epora sur des **sujets d'actualité (renaturation, urbanisme temporaire...)** pour l'aider à adapter son activité aux nouveaux enjeux des territoires.

Aux côtés de la Safer, elle anime **l'Observatoire foncier partenarial de l'Isère (Ofpi)** qui compte 20 adhérents : à l'heure du ZAN, c'est un indispensable espace de ressources analytiques et pédagogiques sur le foncier. Aux anciens dispositifs, la loi Climat et Résilience a substitué **les observatoires de l'Habitat et du Foncier (OHF)**. C'est pourquoi Grenoble-Alpes Métropole a sollicité l'Agence pour faire l'état des lieux des dispositifs d'observation existants, identifier les manques et formuler des préconisations pour le **futur OHF du PLH**.

Pour le Grésivaudan, elle entame un **bilan du protocole foncier économique** de 2019, pour prendre en compte les

AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

L'expertise en économie territoriale et en urbanisme commercial se confirme au fil des années à l'Agence, un atout de poids dans l'élaboration des stratégies d'attractivité et de redynamisation des territoires.

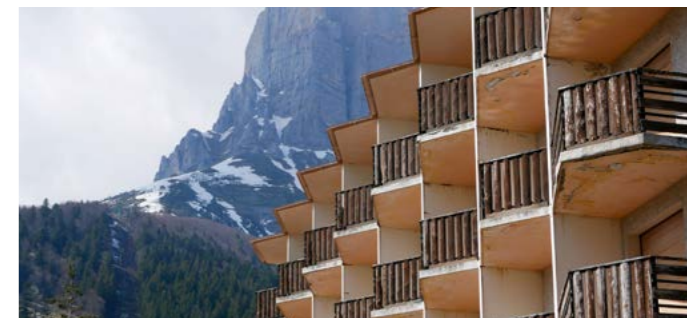
L'année 2023 est fortement marquée par la mise en œuvre des dispositions de la loi Climat et Résilience qui impose aux EPCI de réaliser un **inventaire des ZAE** relevant de leur compétence. L'Agence anime un groupe de travail entre les intercommunalités, l'EP SCOT et la DDT 38 et contribue à la construction d'une méthode et d'un calendrier communs à l'échelle du « grand territoire ». La Métropole, le Pays Voironnais, la Matheysine, l'Oisans ou encore le Grésivaudan ont sollicité l'Agence pour la réalisation de cet inventaire du fait de son **expérience en observation économique et foncière**. L'approche sera plus complète sur le Grésivaudan et la Métropole puisqu'un **travail d'identification du potentiel théorique en densification** sera également mené. Concernant **l'économie touristique**, l'Agence reste mobilisée aux côtés de la Métropole dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la **connaissance du marché de la location touristique meublée** et de son impact sur le marché de la location non touristique. Plusieurs outils cartographiques et un document de présentation des résultats sont prévus. À la demande de l'Epora, l'Agence aux côtés de ses consœurs rhônalpines participe aussi à l'élaboration d'une étude sur



ACCOMPAGNER LES POLITIQUES DE MOBILITÉ

L'Agence est le partenaire historique des acteurs de la mobilité et du Smmag en particulier. Son expertise repose sur une approche globale des systèmes de mobilités, de l'organisation urbaine et des pratiques de déplacement, aux différentes échelles.

L'organisation des mobilités au sein de réflexions multimodales est un volet important de la **démarche « polarité Nord Est »**. La construction collective d'un **schéma de mobilité** mobilise la Métropole et le Smmag, ce dernier ayant sollicité l'appui méthodologique et d'animation de l'Agence. Le **PDU 2030 de l'agglomération grenobloise** prévoit quant à lui la réalisation de « **micro-PDU** » à **l'échelle des territoires** présentant des enjeux de mobilité particuliers. Pour GrandAlpe, il doit définir la stratégie d'organisation des mobilités et le plan d'actions associé pour améliorer les conditions de déplacement dans ce secteur en mutation. En 2023, l'Agence produira le dossier complet intégrant diagnostic, stratégie et plan d'actions. Dans le cadre de la



l'optimisation du foncier en ZAE qui verra la réalisation de fiches sur les actions et outils indispensables à la réussite d'un tel projet.

Pour répondre aux besoins grandissants de ses partenaires, l'Agence a également renforcé ses **capacités d'accompagnement en matière d'observation et d'expertise commerciales**. En 2023, elle accompagnera notamment Saint-Marcellin Vercors Isère dans l'élaboration de sa **stratégie commerciale** et le lancement d'un **observatoire des rez-de-chaussée commerciaux**. Elle poursuivra son investissement auprès des communes engagées dans un dispositif PVD/ORT pour préciser leurs actions sur ce thème (La Mure, Mens-en-Trièves) ou pour les mettre en œuvre dans le cadre d'une révision de PLU (Villard-Bonnot). Pour la dixième année consécutive, l'Agence appuiera le service commerce et artisanat de la Métropole pour la **réalisation d'études de positionnement et de programmation commerciale** (Eybens, Varcès, Seyssinet-Pariset) et d'expertises plus ciblées (Vif).

mise en œuvre du PLUi et du PDU de la Métropole, l'Agence produira notamment un atlas cartographique de l'offre et de la demande de stationnement résidentiel privé à l'échelle du Smmag. Elle accompagnera ce dernier dans la définition des principes de desserte de son futur **réseau TC**, contribuant à définir, analyser et cartographier les scénarios. Elle accompagnera aussi le bureau d'études missionné dans l'établissement de son **Compte-Déplacements** (obligation légale pour alimenter le diagnostic du plan de mobilité). La mise en place d'un **RER métropolitain** nécessite des adaptations. L'Agence accompagne le Smmag dans la création d'un **pôle d'échanges multimodal associé à la future halte ferroviaire de Domène**. Elle l'appuie dans la conduite de la concertation publique préalable, dans le suivi du projet et ses interfaces avec les modifications du PLUi et les OAP.

Enfin le Smmag poursuit avec l'Agence, missionnée pour suivre les travaux du bureau d'études, l'élaboration de son **schéma directeur cyclable**, augmenté de l'élaboration du **plan vélo Grésivaudan** (infrastructures, services, animation...). Sur le territoire du Grésivaudan, le Smmag s'interroge sur les opportunités de développement de **solutions de transport par câble**, en cohérence avec les réflexions sur un schéma de mobilité touristique mais aussi pour les déplacements du quotidien. Une **étude technique exploratoire** est confiée à l'Agence.

De son côté, le Pays Voironnais souhaite se doter d'un SIG décrivant son réseau cyclable actuel. La base de données permettra de mieux gérer le réseau, de suivre et d'évaluer la politique cyclable.

COORDONNER LES POLITIQUES D'HABITAT

Très impliquée dans les politiques locales de l'habitat, l'Agence encourage le développement d'une offre adaptée à l'évolution de la population, au sein d'approches intercommunales globales et cohérentes.

Le Département a sollicité l'Agence durant plusieurs années dans la préparation de sa **Conférence départementale annuelle de l'habitat**, et la mobilise à nouveau en 2023. Le service logement lui confie cette année encore la production d'une note de **conjoncture sur les tendances du marché immobilier et de la construction**.

Le Grésivaudan a quant à lui lancé **l'élaboration d'un PLH** et sollicité l'appui de l'Agence dès l'origine. Elle produira cette année les supports des réunions politiques et des ateliers d'acteurs ainsi que des cartographies pour les communes. Dans le cadre du **PLH du Pays Voironnais** et dans la perspective d'alimenter un atelier « marché », l'Agence réalisera une **étude qualitative et quantitative** relative à l'attractivité et à



ŒUVRER À LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

Dans une période particulièrement sensible, la lutte contre les fractures, les inégalités et les vulnérabilités sociales fait de l'Agence une vigne indispensable.

Depuis plusieurs années, l'Agence déploie **différentes approches qualitatives et quantitatives au service de l'observation sociale**. Pour le CCAS de Grenoble, dans le cadre du **projet partenarial d'observation transversale**, elle actualisera les bases de données en s'appuyant sur son SIT et sur les données de ses partenaires (Ville, Caf, Département, Métropole). Et elle poursuivra la **construction d'un outil partagé d'observation** avec les services de Grenoble. 2023 sera la **dernière année de programmation du Contrat de Ville**. À nouveau l'Agence animera et analysera les groupes focus menés auprès des **dix QPV métropolitains**. Par ailleurs, elle continuera de valoriser les enseignements du **diagnostic social métropolitain** présenté en 2022 et elle actualisera les principaux indicateurs d'observation continue des QPV, afin notamment d'apprécier **l'évolution de la santé sociale** des habitants des quartiers. En complément, elle travaillera à la redéfinition probable de la **géographie prioritaire** engagée

l'occupation du bâti ancien des centres-bourgs. Elle mènera une enquête en 2023 auprès des habitants et des professionnels et produira un **atlas communal de la vacance**. Quant à la Métropole, elle sollicite l'Agence pour accompagner l'élaboration de son **prochain PLH 2025-2030**. L'Agence réalisera une partie du diagnostic pour le service Habitat, et contribuera à l'alimentation en contenus et à l'animation des temps forts politiques et techniques. Enfin l'Agence poursuit son travail de **connaissance des marchés locatifs** pour le compte de **l'observatoire des loyers (OLL)** de la région grenobloise : collecte des informations, traitement des données, analyse et restitutions des résultats. C'est un outil indispensable pour accompagner les politiques publiques locales en faveur de l'habitat et du logement et éclairer les professionnels. Concernant plus spécifiquement le logement étudiant, l'Agence coordonne **l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) du Sillon alpin** pour lequel elle produit chaque année un **rapport détaillé** venant éclairer la situation du logement dédié aux étudiants sur le territoire.

par les services de l'Insee. Et elle actualisera l'étude réalisée autour de **l'évitement scolaire au collège**. Toujours pour le CCAS de la Ville de Grenoble, dans le cadre de **sa mission d'assistance générale en observation**, elle contribue à la **réalisation de l'Analyse des besoins sociaux (ABS)**, en exploitant des données statistiques sur des sujets ciblés. Cette année elle se concentrera sur les conséquences de la crise pour les enfants et jeunes grenoblois, et elle proposera en complément une exploration des **prospectives démographiques grenobloises**, dont une **analyse de la dynamique de vieillissement**.

Concernant le **NPRU Villeneuve et le projet GrandAlpe**, l'Agence poursuivra son travail de **mise en place d'un dispositif d'observation permanente, quantitative et qualitative** : évolution de l'habitat, de l'emploi, du peuplement, mais aussi ressenti des habitants et usagers face aux transformations urbaines.

Au Pays Voironnais, l'Agence a proposé une **refonte des indicateurs de l'observatoire social**, afin d'enrichir l'observation des formes de précarité vécues par les habitants. Cela pourra donner lieu à un document de synthèse constituant un portrait social de la population du territoire. À l'échelle départementale, l'Agence est mobilisée pour la réalisation d'un **diagnostic social du territoire**, conduit auprès des acteurs sociaux et médico-sociaux. Il permettra d'appréhender les tendances ainsi que les impacts de la crise sanitaire. Les personnes récemment retraitées et les jeunes seront particulièrement observés, dans le cadre d'une enquête qualitative.

Convaincue de l'importance des **questions d'urbanisme favorable à la santé**, l'Agence accompagnera Vizille dans une première déclinaison concrète des recommandations santé à l'échelle d'un site urbain stratégique (friche Cros). L'expérience sera menée en étroite interaction avec les élus et les habitants afin de partager les objectifs en termes de santé environnementale, de qualité de vie et de transition climatique. Dans un tout autre domaine, l'Agence poursuivra enfin **son accompagnement auprès du CISPD**, dont elle analysera les données de sécurité en vue de son assemblée plénière. Si c'est possible, elle expertisera également certaines données environnementales (comme les dépôts sauvages).

ILS - ELLES SONT VOS INTERLOCUTEURS

Spécialistes de vos territoires et de vos organismes, nos experts et expertes thématiques référents sont les traits d'union entre l'Agence et vos services. Ils vous écoutent, vous conseillent et vous accompagnent. Ce sont vos interlocuteurs et interlocutrices pour la construction et le suivi du programme d'activité.



Frédéric Pontoire
frederic.pontoire@aurg.asso.fr
État / DDT / DREAL
Communauté de communes de la Matheysine
Agence régionale de santé (ARS)
Université Grenoble Alpes
Crous Grenoble Alpes
Syndicat mixte d'élaboration du SCoT de l'aire gapençaise



Emmanuel Boulanger
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr
Conseil départemental de l'Isère
Communauté d'agglomération
du Pays voironnais
Absise



Françoise Pichavant
francoise.pichavant@aurg.asso.fr



Laure Pierson
laure.pierson@aurg.asso.fr
Grenoble-Alpes Métropole



Murielle Pezet-Kuhn
murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr
Établissement public du SCoT
de la Grande Région de Grenoble
Bièvre Isère Communauté
Ademe



Olivier Bontemps
olivier.bontemps@aurg.asso.fr
Communauté de communes
de Bièvre Est



Julien Clémenti
julien.clementi@aurg.asso.fr
Saint-Marcellin Vercors Isère
Communauté



Colombe Buevoz
colombe.buevoz@aurg.asso.fr
Communauté de communes Le Grésivaudan
Communauté de communes du Massif du
Vercors
Communauté de communes Cœur
de Chartreuse



Sarah Moraillon
sarah.moraillon@aurg.asso.fr
Syndicat mixte des mobilités
de l'aire grenobloise [Smmag]



Kader Boukerrou
kader.boukerrou@aurg.asso.fr
EPFL du Dauphiné



Hugues Merle
hugues.merle@aurg.asso.fr
Parc naturel régional du Vercors
Parc naturel régional
de Chartreuse



Manon Sajaloli
manon.sajaloli@aurg.asso.fr
Ville de Grenoble
Epora



Christophe Bilic
christophe.bilic@aurg.asso.fr
Ville d'Échirolles

L'AGENCE À VOTRE SERVICE

Connaître et s'informer



www.aurg.fr LE SITE INTERNET

[PROPOS](#) LA LETTRE D'ACTUALITÉ MENSUELLE

grand-a.aurg.org **GRAND A LE MAG**

#1 Territoires, #2 Risques et résilience, #3 Big bang numérique,
#4 Énergét(h)ique, #5 Émergences, #6 (Des)amour de ville(s)

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Se documenter

veille.aurg.fr L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

Le blog thématique

La News hebdomadaire

basedoc.aurg.fr LA BASE DOCUMENTAIRE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION, **sur rendez-vous**

Créer des cartes, disposer de cartes ou photos

tercarte.aurg.org VOS TERRITOIRES À LA CARTE

www.aurg.fr LA PHOTO-CARTOTHÈQUE

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

Version présentée en CA
le 27 mars 2022

Conception graphique :
Ça crée Val
Cartes et photos : L'Agence

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr